



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 février 2010

LE GROUPE FRANCE TELEVISIONS TOUJOURS PLUS IMPLIQUE DANS LA DIVERSITE ETHNO-CULTURELLE

Dans le prolongement de toutes les actions sur les antennes et au sein du groupe France Télévisions réalisées depuis 4 ans et demi et à l'initiative du Comité permanent de la diversité, Patrick de Carolis a souhaité engager de nouvelles actions en faveur de la diversité en partenariat avec le CNC et l'Acisé d'une part et la Fondation Culture & Diversité, Fondation d'entreprise de Fimalac d'autre part.

Patrick de Carolis, Président directeur général de France Télévisions, Véronique Cayla, Présidente du CNC et Rémi Frentz, Directeur général de l'Acisé ont signé le mercredi 17 février 2010, un partenariat créant « le Prix France Télévisions de la diversité ».

Cet accord a pour ambition de récompenser via 3 prix des œuvres de fiction télévisuelles de 90' sur le thème de la diversité proposées par des auteurs ayant déjà écrit ou réalisé une œuvre de fiction (court-métrage, fiction télévisuelle, long métrage...).

Le CNC assure l'unité de conception et de mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines du cinéma et des autres arts et industrie de l'image notamment ceux de l'audiovisuel. Il encourage l'émergence de nouveaux auteurs et de nouvelles formes de création.

L'Acisé, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, est un opérateur de l'Etat, en charge de programmes sociaux, éducatifs et culturels à destination des habitants des quartiers de la politique de la ville. Elle contribue également à prévenir les discriminations.

C'est dans le cadre de la « Commission Images de la diversité » que le CNC et l'Acisé ambitionnent de repérer et de soutenir des œuvres cinématographiques et audiovisuelles qui, à la faveur d'un scénario singulier et d'une réalisation de qualité, témoignent de la diversité de la société française et la valorisent.

Patrick de Carolis, Président directeur général de France Télévisions et Marc Ladreit de Lacharrière, Président directeur général de Fimalac, ont signé ce même jour, un partenariat permettant d'accompagner professionnellement les élèves dans le cadre du programme « Egalité des Chances » mis en place par la Fondation.

Afin d'aider à l'insertion professionnelle des bénéficiaires de ce programme, cet accord permettra à 5 élèves du programme Egalité des chances n'ayant pas intégré La Fémis de bénéficier de stages en adéquation avec leur profil (réalisation, montage, chef opérateur, scénariste...) au sein de productions de France Télévisions.

Créée en octobre 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière, la Fondation Culture & Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les jeunes issus de la diversité. Son

action repose sur la conviction que l'un des enjeux majeurs de notre société est de permettre au plus grand nombre un égal accès aux repères culturels, aux formations et aux pratiques artistiques. Elle développe des actions qui visent à faciliter l'accès des élèves issus de la diversité aux Grandes Ecoles de la culture. En 2008 elle a lancé le programme Egalité des Chances en partenariat avec La Fémis.

Poursuivant ses missions de service public, France Télévisions s'engage, à travers ces 2 accords à valoriser tous les talents tant dans la création (accord CNC) que dans l'insertion professionnelle (accord Fimalac).

Ces deux signatures s'inscrivent en complément des nombreuses actions du groupe public en faveur de la diversité parmi lesquelles :

- des programmes emblématiques dans le documentaire, la jeunesse, les programmes de flux et particulièrement la fiction : Aïcha (France 2), Little Wenzhu (France 3), Fais danser la poussière (France 2)...
- la mise en place dans l'organisation de l'information et des programmes du groupe de deux responsables en charge de développer la présence de la diversité (sous toutes ses formes) dans nos contenus,
- la création du Comité Diversité,
- l'intégration de stagiaires au sein des rédactions de France 2 et France 3 via des conventions avec Sciences Po et l'IPJ,
- 2 millions d'euros consacrés à des stages, aides contrats en alternance pour que des jeunes puissent accéder aux nombreux métiers de l'audiovisuel public,
- le lancement de la 1^{ère} édition des bourses fictions de quartier « Petites histoires d'amour » par le Fondation France Télévisions.

Toutes ces initiatives, participent par un travail quotidien de fond à rendre les antennes de France Télévisions de plus en plus représentatives de notre société.

A l'occasion de cette signature, Patrick de Carolis s'est réjoui de toutes ces concrétisations et de l'ambition grandissante du groupe France Télévisions de refléter au mieux la société française d'aujourd'hui.

Le point d'orgue de cette politique ambitieuse sera la remise du rapport du Comité permanent de la diversité par son président Hervé Bourges et son délégué, Arnaud Ngatcha au Conseil d'Administration de France Télévisions au début du second trimestre 2010.